

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de l'Association suisse des électriciens |
| Herausgeber: | Association suisse des électriciens |
| Band: | 25 (1934) |
| Heft: | 12 |
| Rubrik: | Invitation aux assemblées annuelles 1934 de l'ASE et de l'UCS : le samedi, 7 juillet 1934 à Aarau |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS

BULLETIN

RÉDACTION:

Secrétariat général de l'Association Suisse des Electriciens
et de l'Union de Centrales Suisses d'électricité, Zurich 8

EDITEUR ET ADMINISTRATION:

S. A. Fachschriften-Verlag & Buchdruckerei, Zurich 4
Stauffacherquai 36/40

Reproduction interdite sans l'assentiment de la rédaction et sans indication des sources

XXVe Année

N° 12

Vendredi, 8 Juin 1934

*Aux Membres de
l'Association Suisse des Electriciens (ASE)
et de
l'Union de Centrales Suisses d'électricité (UCS)*

INVITATION

aux

Assemblées annuelles 1934 de l'ASE et de l'UCS

le samedi, 7 juillet 1934 à Aarau

Nous prions les membres de l'ASE et de l'UCS d'assister nombreux aux assemblées; le cadre réduit de cette manifestation répond aux circonstances actuelles; malgré cela, cette rencontre offre l'occasion de prendre contact avec des collègues, d'échanger ses expériences, et même de sortir un peu des limites professionnelles, cas tout spécialement prévu par nos amis d'Aarau.

Tous les documents relatifs à ces assemblées sont contenus dans le présent numéro du Bulletin.

PROGRAMME:

9.00 h: Assemblée générale de l'UCS, dans la Salle du Grand Conseil.

Après l'assemblée, pour les membres de l'UCS et ceux de l'ASE:

Visite par groupes de la ville, de différents établissements industriels selon programme spécial, ainsi que de l'usine électrique où il sera donné, par M. Grossen, directeur, un aperçu de l'histoire et des conditions de marche actuelles de la centrale d'électricité.

Collation sur la petite île près de l'usine électrique, offerte par le service de l'électricité.

En vertu de la décision du comité de l'UCS, la remise des diplômes aux jubilaires n'aura à l'avenir plus lieu à l'occasion des assemblées générales, mais formera l'objet d'une fête spéciale. Cette année, elle aura lieu en automne.

12.30 h précises: Repas en commun dans la Grande Salle de la Ville d'Aarau, pour les membres de l'ASE et de l'UCS. Prix frs. 5.—, pourboire y compris.

15.00 h: Assemblée générale de l'ASE dans le même bâtiment (petite salle).

Immédiatement après, conférences avec projections lumineuses.

a) M. K. Berger, ingénieur de l'ASE (commission pour les travaux à l'aide de l'oscillographie cathodique), donnera en allemand un «aperçu des progrès réalisés au cours des dernières années dans l'étude des orages et dans la protection contre les surtensions».

b) M. Ch. Morel, ingénieur de l'ASE, parlera en français sur «la foudre et les bâtiments, recherches et expériences récentes et leur application aux nouvelles directives de l'ASE pour la protection des bâtiments contre la foudre».

Après ces conférences, rencontre libre et dîner inofficiel au restaurant «Affenkasten» (visite éventuelle de l'installation électrique toute récente de la cuisine de cet établissement).

Arrivée des trains.

| | | | | |
|------------------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| de Berne—Olten | 8.29 | 11.40 | 12.36 | |
| de Genève—Bienne—Olten | 8.29 | 11.40 | | |
| de Bâle—Olten | 8.29 | 11.40 | 12.36 | 13.40 |
| de Lucerne—Olten | 8.29 | 11.40 | 15.03 | |
| de St-Gall—Zurich | 8.22 | 11.04 | 12.36 | 14.06 |

Départ des trains.

| | | | | |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| pour Olten—Berne | 16.22 | 19.19 | | |
| pour Olten—Bienne—Genève | 16.22 | 19.45 | | |
| pour Olten—Bâle | 16.22 | 19.19 | 19.45 | 21.20 |
| pour Olten—Lucerne | 17.06 | 19.19 | 22.03 | |
| pour Zurich—St-Gall | 17.24 | 18.40 | 18.56 | 19.51 22.02 |

Excursion.

Dimanche, 8 juillet 1934, avant-midi.

Sous réserve de participation suffisante, une excursion aura lieu le dimanche matin à l'usine transformée de *Beznau* des Forces Motrices du Nord-Est suisse et au chantier de l'usine de *Klingnau*. Prix de la course en autocar: environ frs. 5.—.

Départ à 8 h environ par autocars de la place de la gare à Aarau. Retour à Aarau vers midi.

La carte de membre pour 1934 servira de légitimation pour la participation aux assemblées. Les personnes qui désirent passer la nuit à Aarau sont priées de faire elles-mêmes le nécessaire.

Les inscriptions pour le *repas de midi* du 7 juillet et pour l'*excursion* du 8 juillet doivent être adressées *au plus tard jusqu'au 4 juillet* au secrétariat général de l'ASE et de l'UCS, Seefeldstrasse 301, Zurich 8, en se servant du formulaire joint à ce numéro du Bulletin.

Au nom des comités de l'ASE et de l'UCS:

Le secrétariat général.